La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

Comprendre ses frais bancaires

Tenue de compte, carte, incidents, étranger… D'où viennent les frais, lesquels sont plafonnés, et comment payer moins. En 5 minutes, vous lisez votre relevé autrement.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

Les frais se rangent en trois familles : **fonctionnement**, **incidents**, **services**.

02

Plusieurs frais d'incident sont **plafonnés par la loi** (et davantage pour les clients fragiles).

03

Une banque vous envoie chaque année un **récapitulatif des frais** : lisez-le, comparez, négociez.

CAS PRATIQUE

Un prélèvement rejeté

Frais de rejet de prélèvement	**plafonné à 20 €**
+ éventuelle commission d'intervention	**8 € (si dépassement)**
Réflexe	**réapprovisionner vite, appeler la banque**

LE PIÈGE À ÉVITER

Ignorer le **récapitulatif annuel des frais** que votre banque vous envoie (souvent en janvier). C'est le meilleur outil pour repérer ce que vous payez vraiment, et décider quoi négocier ou changer.

À RETENIR

- Trois familles : **fonctionnement**, **incidents**, **services / étranger**.
- Beaucoup de frais d'incident sont **plafonnés** (8 €/80 € d'intervention, 20 € de rejet…).
- Lisez le **récapitulatif annuel** : c'est votre point de départ pour payer moins.

Mis à jour en août 2026 · Sources : service-public.fr, Banque de France. Information générale, sans valeur de conseil.